

Les salariés en mission représentent 4,5 millions de jours de travail au Luxembourg

Le Grand-Duché est un acteur de premier plan en Europe concernant le travail détaché, avec près de 80 000 salariés déclarés en mission dans un autre pays.

Publié par [Chrystelle Thevenot](#) le 20/09/2021 |



L'AGAPE, agence d'urbanisme et de développement durable Lorraine Nord vient de réaliser une publication intitulée *“Zoom sur... le travail détaché, une activité de premier plan au Grand Duché”*.

Un **travailleur «détaché»** est un salarié envoyé par son employeur dans un autre État membre en vue d'y fournir un service à titre **temporaire**.

Premier constat fait par l'agence : *« Si l'on appliquait au Grand-Duché les ratios de ses voisins, les 80 000 détachements déclarés nécessiteraient une population de 3 à 19 millions d'actifs... au lieu de 500 000 (310 000 actifs résidents + 190 000 frontaliers en 2018) »..*

Le Luxembourg se situe 8e rang européen

Avec 64 300 détachements depuis le Luxembourg pour seulement 36 479 détachements vers le Grand-Duché, le Luxembourg est un émetteur net de travailleurs détachés : avec un solde de +27 800 détachements, ce dernier se classe au **8e rang européen** et fait figure d'exception, puisque les autres pays émetteurs nets de travailleurs détachés sont en Europe du Sud (Portugal, Espagne, Italie) ou de l'Est (Pologne, Slovaquie, Hongrie, etc.)

La quasi-totalité des détachements depuis le Luxembourg (90%, soit 57 500) sont effectués en direction **des pays directement frontaliers, principalement la Belgique (24 500) et la France (22 500)**.

Quels sont les secteurs ?

Depuis le Luxembourg, les détachements déclarés concernent principalement les secteurs de la construction, de la finance/assurance/immobilier/services de soutien, de l'intérim et de l'industrie qui concentrent 80% des détachements déclarés depuis le Luxembourg.

1ère place pour la finance, 2e place pour l'intérim

Avec un niveau de détachements dans la construction comparable à celui de la Roumanie ou l'Autriche, le Grand-Duché se situe à la **première place en Europe** pour les détachements dans les services financiers/immobiliers/de support et **la 2ème dans le secteur de l'intérim**, force est de constater que le Luxembourg a une activité de tout premier plan en Europe dans l'émission de travailleurs détachés.

6% des actifs résidents et frontaliers en 2018

Au final, le détachement de salariés depuis le Luxembourg représente 4,5 millions de jours de travail.

Le Grand-Duché est le pays européen au plus fort taux de travailleurs détachés (6% des actifs résidents et frontaliers en 2018), loin devant la Slovénie (3%) et alors que la part du travail détaché reste faible à l'échelle de l'Union Européenne (0,4% des actifs).

Selon le rapport, ce sont autant de journées de travail et de compétences qui à la fois « bénéficient » et « échappent » aux entreprises installées près de la frontière. Les experts précisent que *« c'est aussi autant de fiscalité locale, d'impôt sur le revenu (sauf si le détachement dépasse 183 jours) et de cotisations sociales qui sont captées par le Grand-Duché aux dépens de ces territoires »*.

Les Français en tête !

La France concentrant 35% des détachements depuis le Luxembourg, ils seraient ainsi 4 500 (soit l'équivalent de l'usine Sovab à Batilly) à exercer une activité côté français pour le compte d'une entreprise implantée au Grand-Duché.

D'après les estimations de la Fondation IDEA au Luxembourg, 3 500 frontaliers seraient détachés (4% des frontaliers), soit les 2/3 des détachements vers la France depuis le Luxembourg.